



Stages UFR SHS

Réglementation et conventions de stages

Réglementation et conventions de stages

- 1. Qu'est ce qu'un stage?**
- 2. Pourquoi une convention de stage?**
- 3. La convention de stage: contenu ?**
- 4. Comment créer la convention sur P-stage?**
- 5. Circuit des signatures ?**

Réglementation et conventions de stages

Qu'est ce qu'un stage?

Une période de mise en pratique en milieu professionnel de vos enseignements pédagogiques.

Un stage peut être obligatoire, **facultatif** mais doit être prévu par le règlement des études.

- **Facultatif** : (généralement) pas de crédit
- **Obligatoire** : crédits définis dans le règlement des études

Dans tous les cas le stage est encadré par une convention de stage signée de toutes les parties avant le début du stage.

Réglementation et conventions de stages

Pourquoi une convention ?

Pour **VOUS** :

- La convention de stage **protège vos droits** :

conditions du stage, durée, gratification, protection sociale, avantages. Cette convention vous permet de bénéficier d'une protection sociale en matière d'accidents du travail.

- La convention de stage **encadre votre suivi pédagogique**,

Identité des tuteurs, missions, compétences à développer, modalités d'encadrement et d'évaluation à renseigner précisément surtout si votre stage est crédité.

A défaut vous n'êtes pas couvert et pas reconnu comme étudiant stagiaire : votre présence dans l'entreprise est considérée illégale.

Réglementation et conventions de stages

Convention de stage: contenu?

- En formation Initiale, **tous stage** est encadré par **une convention de stage** signée **avant** le début du stage **liant 5 parties**:
 1. l'étudiant
 2. l'enseignant référent
 3. le directeur de l'UFR
 4. le tuteur de stage
 5. le directeur de l'organisme d'accueil
- Le modèle de convention de l'UGA est conforme à la réglementation nationale, utilisé dans la plupart des universités françaises : **les autres modèles ne sont pas acceptés.**
- Doit être accompagnée de votre **carte étudiant** et copie d'**attestation de responsabilité civile** vous couvrant pendant le stage .

Réglementation et conventions de stages

Convention de stage: contenu?

Durée du stage:

- Calcul sur la base de la **présence effective en heure**
- Base de calcul : 7h de présence consécutive ou non = 1 jour
- Le stage ne peut excéder 6 mois (924 heures exactement) par année académique (du 1^{er} septembre au 30 septembre)

7 heures = 1 jour

154 heures = 22 jours = 1 mois

308h = 44 jours = 2 mois

924h = 132 jours = 6 mois

Gratification :

- Un stage d'une durée supérieure à 308 heures (consécutives ou non) fait l'objet d'une gratification (1251€)
- Montant horaire minimal de 4,05 euros (15% du plafond horaire de la sécurité sociale)

Exemples :

- Stage de 4 mois à raison d'un jour par semaine = 14 jours de présence effective = 98h

 Stage non gratifié

- Stage de 2 mois et 2 jours à raison de 5 jours par semaine = 46 jours de présence effective = 322h

 Stage Gratifié

Réglementation et conventions de stages

Stage en Labo UGA : Attention!!

- La durée du stage se calcule par **organisme d'accueil** :

1 stage au LIP/PC2S de 50h + 1 stage au LPNC de 300h =



1 stage de 350h à l'UGA qui doit être gratifié!!!



Réglementation et conventions de stages

Création de la convention sur P-stage?

The screenshot shows the UGA LEO intranet interface. At the top, there is a red navigation bar with the UGA logo, the text 'Université Grenoble Alpes', and 'LEO, l'Intranet étudiant'. To the right of the logo are three menu items: 'ACTUS', 'OUTILS', and 'PRATIQUE'. Below the navigation bar, there are three main menu categories: 'Mes ressources', 'Mes démarches administratives', and 'Mon projet d'études et profession' (highlighted in red). A breadcrumb trail below these categories reads: 'MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL > FAIRE UN STAGE'. On the left side, there is a sidebar menu under the heading 'MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL'. The sidebar menu items are: 'S'orienter et se réorienter', 'Faire un stage' (highlighted in red), and a list of sub-topics: 'Qu'est-ce qu'un stage?', 'Comment trouver votre stage', 'La réglementation des stages', 'Votre convention de stage', and 'Les stages spécifiques'. A red arrow points from the bottom left towards the 'Faire un stage' menu item. The main content area is titled 'Faire un stage' and contains a search bar, a paragraph of introductory text, and a list of resources. A red arrow points from the top right towards the search bar area.

UGA
Université
Grenoble Alpes

ACTUS ▾ | ✂ OUTILS ▾ | 💡 PRATIQUE ▾

LEO, l'Intranet étudiant

> Mes ressources > Mes démarches administratives > **Mon projet d'études et profession**

🏠 > MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL > FAIRE UN STAGE

MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL

- S'orienter et se réorienter
- Faire un stage**
- > Qu'est-ce qu'un stage ?
- > Comment trouver votre stage
- > La réglementation des stages
- > Votre convention de stage
- > Les stages spécifiques

Faire un stage

Faire un stage au cours de vos études est un premier pas vers le monde de travail, premier pas qui vous permet de mieux connaître la réalité du terrain, de valoriser vos compétences et d'enrichir vos expériences et votre réseau.

En France ou à l'international, le stage vous aide à consolider vos projets et facilite votre entrée dans la vie active. Mais un stage, ça ne s'improvise pas... Pour cela, l'espace orientation et insertion professionnelle (OIP) vous accompagne et vous propose ses ressources.

Réglementation et conventions de stages

UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

- Accueil
- Centres de Gestion
- Conventions de Stage
 - Rechercher une convention
 - Créer une convention
 - Validation en masse des conventions
- Établissements d'accueil
- Offres
- Évaluations des stages
- Besoin d'aide ?

Création d'une convention

Consignes | Etudiant | Etab. d'accueil | Service d'accueil | Tuteur Professionnel | Stage | Enseignant Referent | Signataire | Recapitulatif

Pour créer une convention de stage :

1. Quel établissement d'accueil ?

En tout premier lieu, vous devez vérifier que l'établissement d'accueil de l'étudiant est déjà enregistré dans l'application : [comment faire ?](#)
Si ce n'est pas le cas, demandez la création de l'établissement d'accueil via le [formulaire en ligne](#)

2. De quelles informations ai-je besoin ?

Avant de commencer la rédaction de la convention de stage, assurez-vous d'avoir toutes les informations nécessaires : la convention ne sera enregistrée qu'une fois la saisie terminée (lorsque vous aurez cliqué sur « Créer », un numéro sera donné à la convention).

- Type de stage (créateur d'ECTS, non créateur d'ECTS)
- Dates de début et de fin du stage (et nombre total d'heures de stage), interruptions prévues
- Si gratification, le montant par heure
- Thématique du stage et activités confiées
- Noms et coordonnées des signataires (enseignant référent, tuteur professionnel, responsable de l'établissement d'accueil)

3. Quels modèles de convention, quelles annexes ?

- Choisissez le [modèle de convention](#) approprié en fonction de la situation de l'étudiant
- Dans tous les cas, annexez l'attestation responsabilité civile à la convention
- Si le stage se déroule à l'étranger, il est obligatoire d'annexer à la convention la [fiche Sécurité Stages à l'international](#) (disponible automatiquement une fois la convention saisie)

Si vous rencontrez des difficultés sur l'application, n'hésitez pas à consulter la rubrique [Besoin d'aide](#)

Si vous avez des questions réglementaires, consultez [nos pages intranet](#)










Suivant

Création au plus tard 15 Jours avant début du stage ou convention refusée.

Réglementation et conventions de stages

« *Besoin d'aide?* » = l'ensemble du processus expliqué en détail.

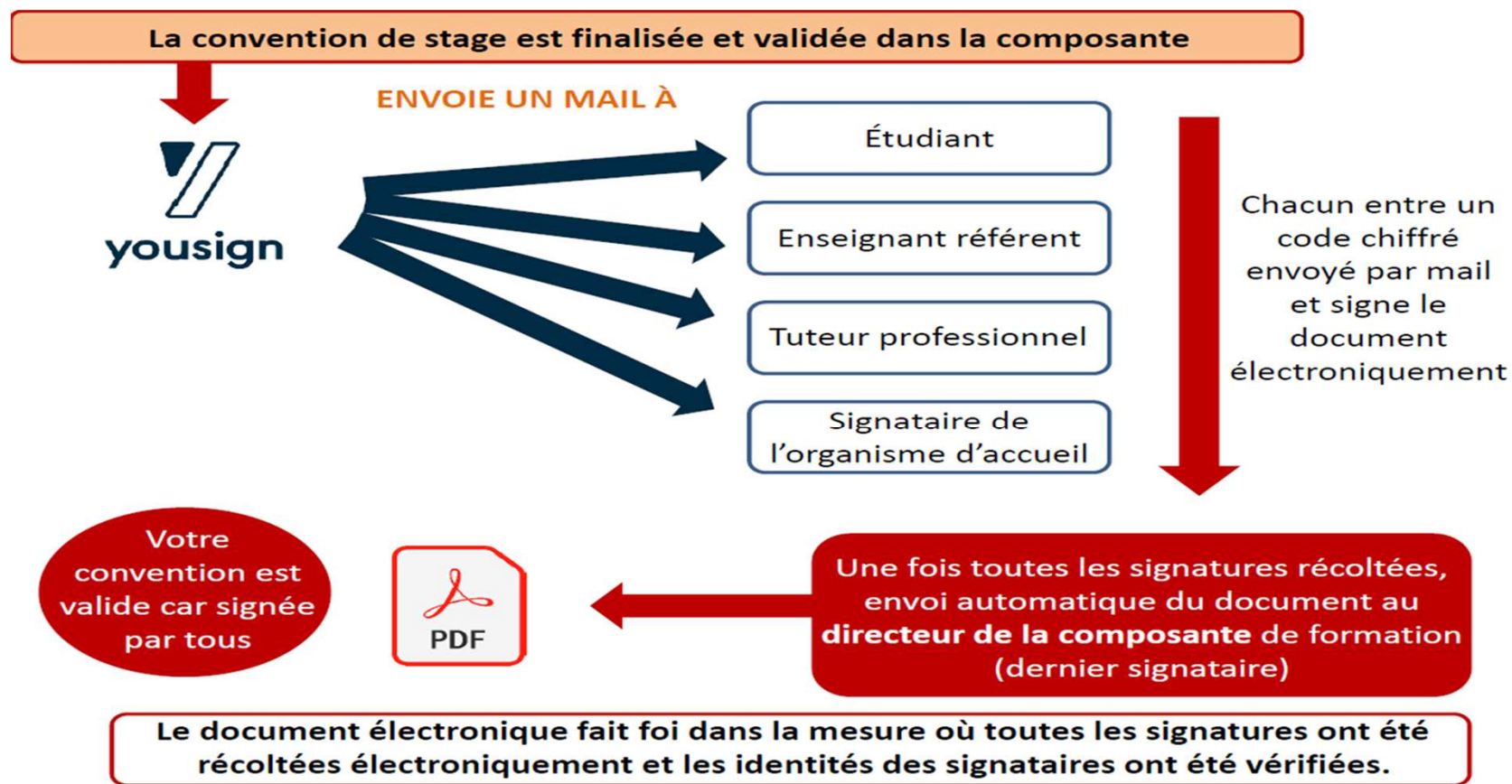
Créez votre convention pas à pas

Intitulé	Fichier/Lien
Réunir les informations sur mon stage	
Rechercher / demander la création de mon établissement d'accueil	
Pour demander la création d'un établissement, merci de remplir le formulaire en ligne	
Créer ou sélectionner mon service d'accueil	
Identifier les signataires de ma convention	
Saisir les informations relatives à mon stage (et choix de mon modèle de convention)	
Si le stage se déroule en laboratoire	
Rédiger un avenant à ma convention de stage	
Guide intégral Pstage	

Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions, écrivez à sos-pstage@univ-grenoble-alpes.fr

Réglementation et conventions de stages

Circuit des signatures : signature électronique à partir de la rentrée 23-24



Réglementation et conventions de stages

Tuto vidéo

(bientôt disponible sur Pstage(besoin d'aide et site UFR SHS))



La signature électronique des conventions de stage ...

À regarder ... Partager

L'ORGANISME D'ACCUEIL VALIDE
LE CONTENU DE LA CONVENTION ET LES SIGNATAIRES

Regarder sur  YouTube

The image shows a YouTube video player interface. At the top left is a small profile icon. The video title is "La signature électronique des conventions de stage ...". To the right of the title are icons for "À regarder ..." (clock) and "Partager" (share). The video content area displays the text "L'ORGANISME D'ACCUEIL VALIDE LE CONTENU DE LA CONVENTION ET LES SIGNATAIRES" in orange, with a large green checkmark to its right. Below the text is a video thumbnail showing two people shaking hands, with a red play button in the center. At the bottom left, there is a "Regarder sur" button with the YouTube logo and the word "YouTube".

Réglementation et conventions de stages

Circuit des signatures : signature électronique à partir de la rentrée 23-24

Les règles à respecter

Attention, 3 règles sont à respecter dans le cadre de cette démarche :

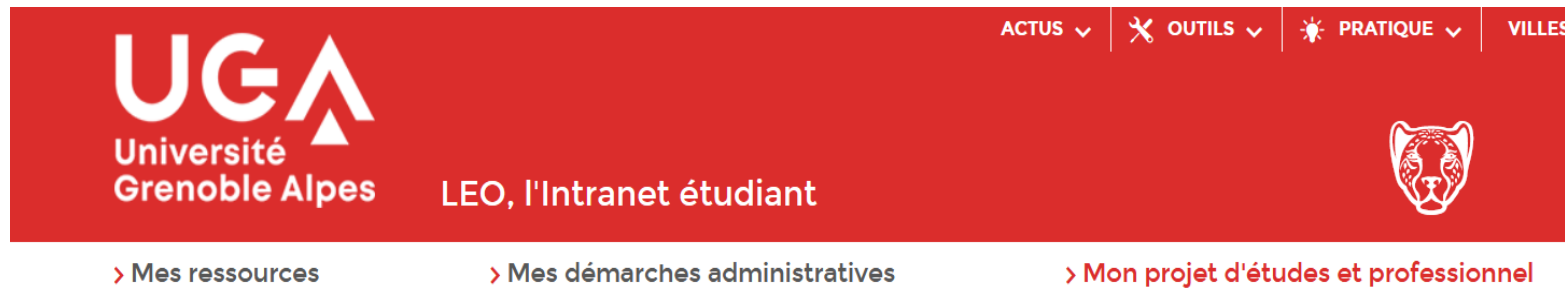
- Vérifier et valider en amont l'ensemble des articles de la convention et les signataires impliqués ainsi que la conformité des adresses électroniques.
- Penser à vérifier les spams de votre boîte mail car le courrier électronique de Yousign pourrait s'y trouver.
- Ne pas imprimer la convention, dans un souci d'écologie et de respect de la procédure de signature électronique.

N'oubliez pas de joindre:

- **une copie de carte d'étudiant**
- **une attestation de responsabilité civile vous couvrant pendant le stage (« vie professionnelle, formation, activités scolaire, stages »)**

Réglementation et conventions de stages

Sources et contacts



UGA
Université
Grenoble Alpes

ACTUS ▾ ✂ OUTILS ▾ ☀ PRATIQUE ▾ VILLES

LEO, l'Intranet étudiant

> Mes ressources > Mes démarches administratives > Mon projet d'études et professionnel

PROSE

Des ressources (sites web, vidéos, outils professionnels) pour vous aider à construire votre parcours de formation, vos stages et expériences, et votre futur métier...

> Découvrir Prose



Career Center UGA

Trouvez vos offres de stage, alternance, emploi et bénévolat
Connectez-vous avec vos login/mot de passe UGA sur [Career Center UGA](#).

CONTACTS

Espace OIP
Bâtiment Pierre-Mendès-France, 1er étage
Domaine universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél : +33 (0)4 57 04 15 00
stages@univ-grenoble-alpes.fr

> Venir à l'espace OIP

Réglementation et conventions de stages

Sources et contacts



[Accueil](#) > [Monde professionnel](#) > [Stages : mode d'emploi](#)

MONDE PROFESSIONNEL

[L'orientation professionnelle](#)

[La taxe d'apprentissage](#)

[Stages : mode d'emploi](#)

Stages : mode d'emploi

Imprimer  Partager    

Mode d'emploi

TÉLÉCHARGEZ

Stages : mode d'emploi

